

BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN

AVRIL 2015



INFO PRATIQUES

www.kerfourn.fr

Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	8h30 – 12h	Fermé
Mercredi	8h30 – 12h	13h30 – 18h
Jeudi	8h30 – 12h	13h30 – 18h
Vendredi	8h30 – 12h	13h30 – 18h
Samedi	9h – 12h	Fermé

Café "Chez Marie Jo"

Téléphone : 02 97 38 36 20

Bar -Tabac - résultats sportifs journaux - Café Merlus (Lorient)

Lundi	7h30 – 14h	16h – 21h
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	7h30 – 14h	16h – 21h
Jeudi	7h30 – 14h	16h – 21h
Vendredi	7h30 – 14h	16h – 1h
Samedi	8h – 14h	16h – 1h
Dimanche	9h – 14h	16h – 1h

Horaires Médiathèque

Période scolaire

Mardi	Ecole 13h30 – 16h30
Mercredi	9h – 12h et 14h – 18h
Vendredi	Ecole 10h – 12h

Crêperie « l'hirondelle »

Téléphone : 02 97 38 24 86

Lundi	7h – 15h	Fermé
Mardi	7h – 15h	Bar 21h
Mercredi	7h – 15h	Fermé

(ouvert pendant vacances scolaires)

Jeudi	7h – 15h	Fermé
Vendredi	7h – 15h	17h30 – 23h
Samedi	8h – 15h	18h – 23h
Dimanche	Fermé	18h – 23h

Couscous sur réservation
Menu ouvrier le samedi midi

Déchetterie Noyal Pontivy

Lundi	10h à 11h30 et 14h à 19h
Mercredi, jeudi, vendredi	14h à 19h
Samedi	10h à 11h30 et 14h à 18h

Halte Garderie Municipale

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin : 7h à 8h45
Soir : 16h15 à 18h30

La savourine

Ouvert de mercredi au dimanche,
le midi et le soir.

Réservations au 02 56 62 40 13

A l'arrivée du printemps et des beaux jours, le conseil municipal et le conseil d'administration du centre d'action sociale se réunissent traditionnellement pour valider leurs budgets respectifs. Nous finissons cette soirée par un repas offert par la commune, c'est d'ailleurs le seul avantage en nature des élus et des membres du CCAS.

Je ne vais pas revenir sur les comptes administratifs 2014, présentés le mois dernier mais commenter un peu plus notre environnement financier. Nous avons établi notre projet de mandat sur la base d'un autofinancement annuel de 100 000 € et un appel à l'emprunt limité à la construction de logement collectif et éventuellement pour profiter d'une opportunité foncière. La baisse très importante de notre endettement, la vente des derniers lots du lotissement Koarheg, la mise en place des fonds de concours de Pontivy Communauté et du Pays de Pontivy adaptée aux projets de la commune permettaient une gestion du mandat en bon père de famille. Le montant prévisionnel de la participation de la commune au remboursement de la dette publique de l'État est maintenant connu : 4 900 € en 2014, 17 000 € en 2015, 29 000 € en 2016, - 41 000 € en 2017. L'ampleur et la brutalité de cet échéancier remettent en cause non seulement nos prévisions d'investissement mais aussi les services de base apportés par la commune à ces concitoyens. J'ai sollicité Christine Le Strat, Présidente de Pontivy Communauté à ce sujet lors du dernier conseil communautaire à Noyal Pontivy. La majorité du conseil communautaire a validé la motion dénonçant une baisse aussi rapide de la Dotation Globale de Fonctionnement. Mais soyons clair, il est pour moi, anormal de faire payer notre boîte de médicaments d'aujourd'hui par nos enfants. Ils devront financer leurs besoins propres et le déficit de la Sécurité Sociale laissé par leurs parents. Le paiement des intérêts de la dette représente en 2013 45 milliards d'euros donc la réduction des déficits est nécessaire et les collectivités territoriales doivent y contribuer. Mais avec la meilleure volonté du monde, nous ne pouvons pas assumer ces choix gouvernementaux aussi rapidement.

Notre résultat de clôture et notre gestion passée nous permet d'engager les projets 2015 et nos décisions actuelles (vente d'un logement locatif, accord réserve parlementaire de Mme Herviaux, travail en cours sur le Plan Local de l'Habitat de Pontivy Communauté) autoriserons la construction du logement collectif rue du Puits. Nous travaillons sur nos dépenses de fonctionnement en limitant notre intervention sur le transport intercommunal. Ce dossier avance rapidement avant un transfert total vers la communauté des communes, c'est indispensable pour la commune. Nous étudions la tarification de la halte garderie. Les contacts sur la question du transport scolaire communal semblent indiquer l'inadaptation du covoiturage. Le travail sur le taux de subvention des projets communaux porte ses fruits malgré les difficultés de concilier les orientations politiques et les agendas des uns et des autres. Nous faisons le choix de ne mettre en œuvre que les investissements bénéficiant de plus de 70 % de subventions. C'est peu réjouissant mais notre visibilité s'arrête à ces deux exercices. Le concept des communes nouvelles sera présenté aux élus. Est ce la solution... ?

A bientôt Joël Marivain

Informations générales

Naissances :

Lola Lamour	née le 12 janvier 2015	Park Bras Noal
Mathis Toullec	né le 13 janvier 2015	rue Saint Vincent
Mathias Brosseau	né le 26 janvier 2015	Le Bot
Lea Le Moing	née le 3 février 2015	rue du Calvaire
Maella Guillory	née le 22 mars 2015	rue du Calvaire
Romane Chauvel	née le 26 mars 2015	Porh Piron
Lilwenn Caro	née le 28 mars 2015	Kerlegouge

Décès :

François Aubert né le 11 mai 1943 à Paris décédé le 4 janvier 2015 à Noyal Pontivy
Joel Pierre né le 25 janvier 1956 à Réguiny décédé le 5 février 2015 à Kerfourn

Mention de décès :

Marie Joseph Huido épouse Josso née le 7/06/1924 à Gastonnet décédée le 3/02/2015 à Naizin
Anne Le Moing épouse Tanguy née le 4/03/1933 au Gueric décédée le 20/02/2015 à Noyal Pontivy
Marie Louise Boché épouse Piederrière née le 14/11/14 à Lann Vihan décédée le 13/03/15 à Merdrignac
Céline Tanguy épouse Tardivel née le 20/12/24 à La Villeneuve décédée le 20/03/15 à Vannes
Albertine Guillo épouse Bonnefoy née le 03/02/17 à Lesdanic décédée le 28/03/15 à Pontivy

« Les rendez-vous du mardi »

Ces rencontres, basées sur l'échange, se déroulent à la cantine le mardi après-midi. L'ensemble des participants a décidé de se retrouver environ une fois par mois.

Ainsi, le mardi 24 février, un atelier verrines apéritives a été organisé. Les animatrices ont préparé leur recette devant une assemblée très attentive. La dégustation a permis à chacune de donner son avis.

Les différentes recettes seront mises sur Kerfourn.fr. Après débat, il a été décidé de noter dans le bulletin communal la plus appréciée, la verrine avocat-thon, par les participantes.

Verrine avocat-thon :

- 1 avocat,
- 1 boîte thon au naturel de 125 g,
- 2 cuillerées à soupe de crème fraîche,
- sel, poivre, piment d'Espelette.

Citronner l'avocat, le mixer avec le piment d'Espelette,

Mixer le thon avec les 2 CS de crème fraîche, le poivre et le sel.

Monter les verrines en intercalant les deux préparations (crème d'avocat, crème de thon, crème d'avocat

De l'avis de certaines personnes, il vaudrait mieux écraser l'avocat à la fourchette

Une recette toute simple à réaliser, agréable à regarder, et délicieuse.

Notre rendez-vous en mars a eu lieu sur le thème du chocolat. Donc la recette la plus appréciée sera décrite dans le bulletin d'mai.

INFORMATION : La mairie sera fermée le 02 et 09 mai 2015

ECOLE NOTRE DAME 80 ANS



Cette année, l'école Notre-Dame fête ses 80 ans.

Pendant la kermesse du dimanche 7 juin, des animations seront organisées pour marquer cet anniversaire.

Pour permettre de faire une expo « souvenir » lors de la kermesse, nous demandons aux anciens écoliers des photos de classe.

Merci de les déposer soit :

- ✍ à l'école Notre-Dame, auprès de la directrice
- ✍ chez Murielle MOIZIARD - 31 rue de l'Argoat KERFOURN

→ Veuillez inscrire vos coordonnées au dos des photos pour la restitution.

Le jour de la kermesse (à midi) nous réaliserons une photo avec tous les anciens élèves, alors réservez votre 7 juin 2015 !

Transport scolaire

Pour une 1^{ère} inscription, téléchargez et remplissez l'imprimé sur le site internet de la commune www.kerfourn.fr ou disponible en Mairie, avant le 15 juin.

Pour une réinscription, l'imprimé est à retirer à la mairie. Il est également à retourner rempli et signé avant le 15 juin. Attention : les demandes d'inscription/réinscription reçues après cette date seront prises en compte dans la mesure des places disponibles. La remise de la carte et de la vignette se fait contre le paiement par chèque ou espèce (pour l'année ou pour le 1er trimestre) lors de la permanence qui aura lieu en aout. Les transports scolaires sont ouverts au public sous réserve des places disponibles.

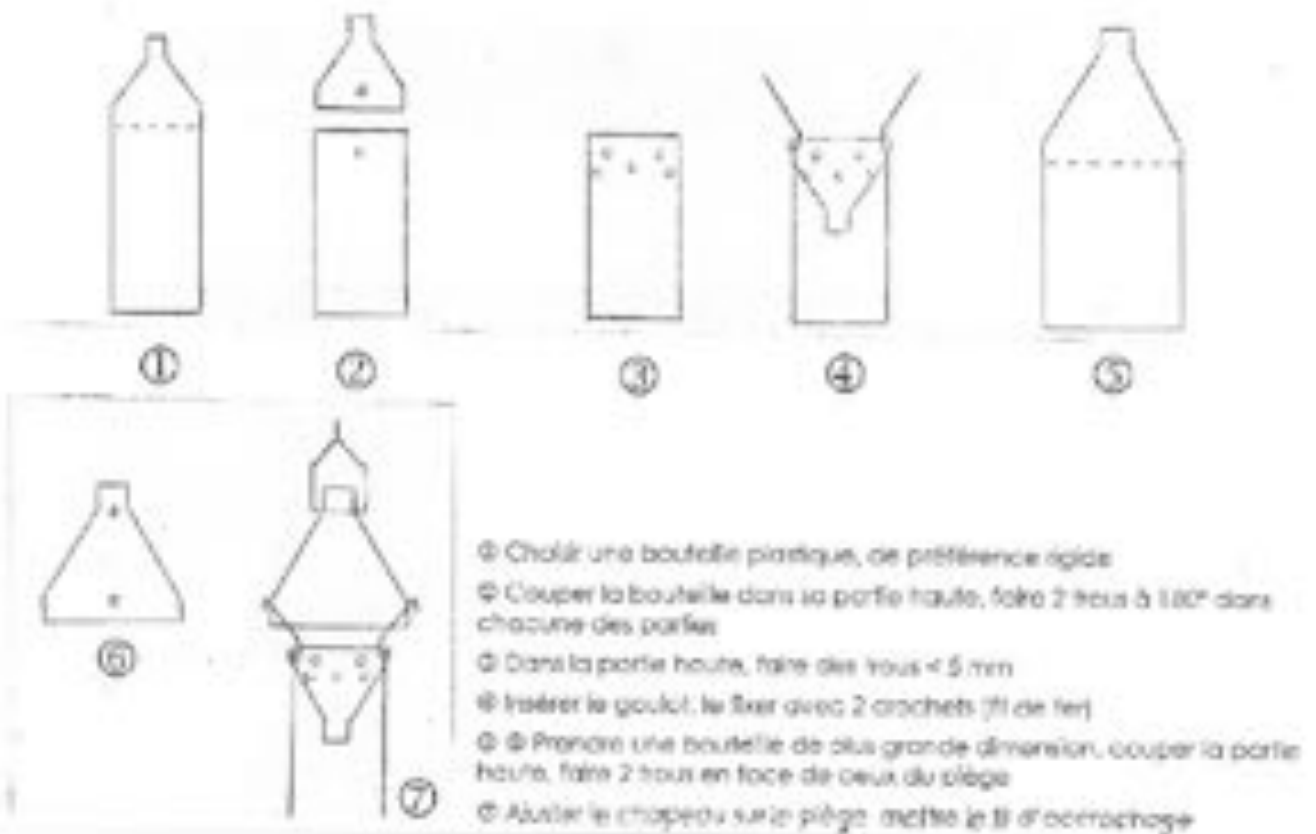
Tarifs 2015-2016 :

Les tarifs indiqués ci-dessous sont forfaitaires et s'appliquent quelle que soit la distance parcourue. La carte « graffiti » donne droit à un aller-retour par jour scolaire, entre le domicile et l'établissement scolaire, aux heures de rentrée et de sortie.

- 1er trimestre : 44 €
- 2ème et 3ème trimestre : 88 €
- Année : 132 €

Le règlement peut être effectué en une ou deux fois : la totalité à la rentrée de septembre ou le 1er trimestre à la rentrée de septembre et les 2e et 3e trimestres, à la rentrée de janvier. A noter : tout trimestre commencé est dû. En cas de perte ou de vol de la carte de transport, un duplicata est délivré sur demande contre paiement d'une somme forfaitaire de 10€. L'utilisation du car sans carte de transport scolaire est passible d'une amende.

Fabrication d'un piège bouteille démontable pour frelons asiatiques

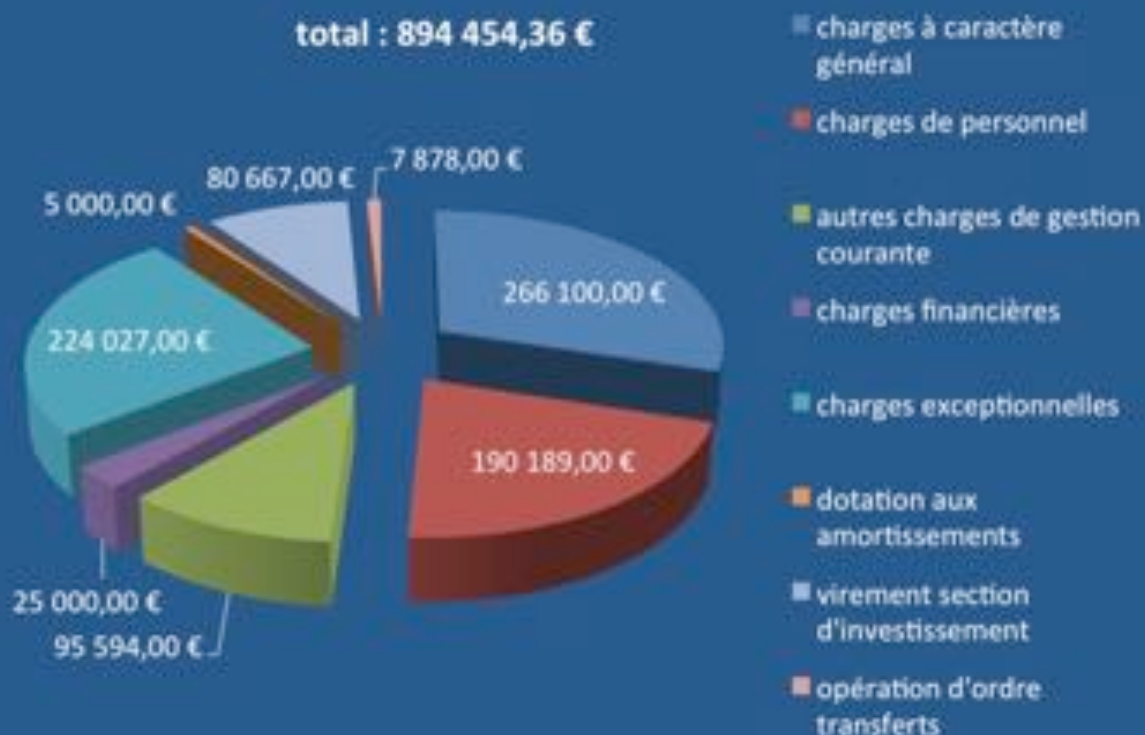


Référent pour les frelons sur la Commune : Denis LE TEXIER

Présentation budget primitif 2015

Dépenses de fonctionnement 2015

total : 894 454,36 €



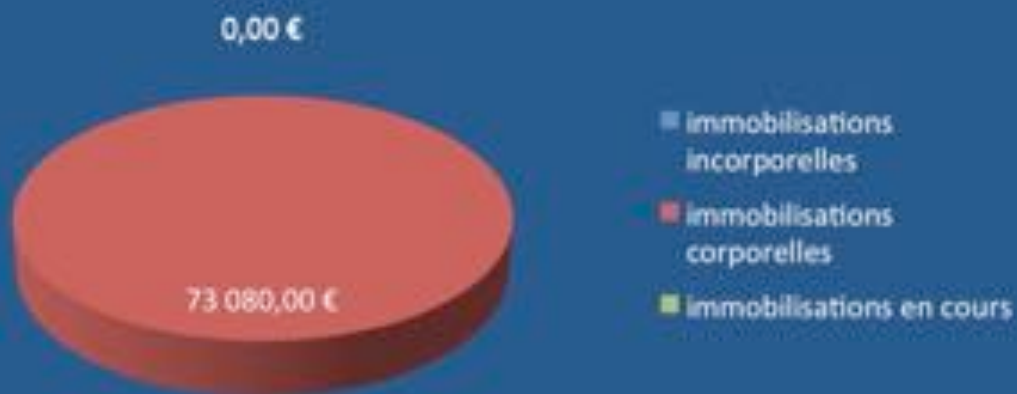
recettes de fonctionnement 2015

total 894 454,36 €



Report dépenses d'investissement

total report 73 080 €



Proposition nouvelle d'investissement 117 100 €



Détail des investissements 2015

• 1641	remboursement capital	:	74 000 €
• 1650	dépôts et cautionnement	:	500 €
• 2111	terrains nus (ollivier)	:	22 400 €
• 21318	autres bâtiments publics (stade)	:	41 000 €
• 2138	démolition rue du Puits	:	10 100 €
• 21881	panneaux de signalisation	:	2 180 €
• 23151	travaux de voirie	:	40 000 €
• 2318	travaux boulangerie HT	:	62 750 €
• 605	candélabres lotissement	:	25 000 €

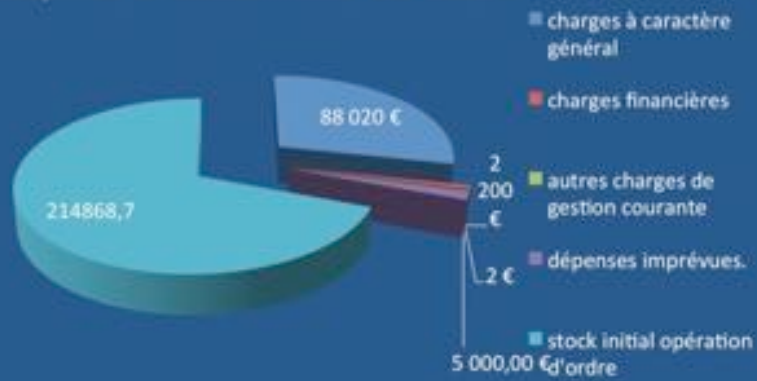
Recettes d'investissement 2015

total 314 871,87 €



lotissement 2015

Total dépenses de fonctionnement 310 090,70 €



lotissement 2015

Total recettes de fonctionnement 310 090,7 €



lotissement 2015

Total dépenses d'investissement 354 142,38 €



lotissement 2015

Total recettes d'investissement 354 142,38 €

